



Communiqué de Presse

Montreuil, le 28 juin 2012

L'augmentation de 2 % du SMIC annoncée par le Gouvernement n'est pas un coup de pouce mais un coup pour rien !

La revalorisation du SMIC horaire concerne environ 11 % des salariés, (soit environ 2,5 millions de salariés dont environ 1,6 million de salariés des entreprises du secteur concurrentiel) et la totalité des apprentis. La proposition de 2% d'augmentation du SMIC (dont 0,6% au titre de coup de pouce) - soit l'équivalent en valeur d'achat du prix d'une seule baguette par semaine - n'est pas acceptable. Notre Fédération est au regret de constater que sa revendication de porter le SMIC à 1 700 euros mensuels brut par mois n'a pas été retenue par le nouveau Gouvernement.

Augmenter plus fortement le SMIC est une nécessité pour assurer le changement et la politique de relance promise. Depuis 7 années, dont les 5 ans de présidence de SARKOZY, aucun coup de pouce n'a été donné au SMIC.

Ce n'est pas d'une aumône dont ont besoin les salariés, mais d'une véritable revalorisation de leur pouvoir d'achat !

En effet la seule indexation du coût de la vie ne suffit pas à maintenir le pouvoir d'achat. Les « smicards » ont donc perdu du pouvoir d'achat ces dernières années. Il y a là une injustice à réparer. De plus, il y a urgence à redémarrer la consommation pour créer de l'emploi. La baisse annoncée d'une chute du pouvoir d'achat en 2012 est une catastrophe pour la croissance et l'emploi.

Il ne faut pas attendre la relance pour augmenter les salaires, mais augmenter les salaires pour amorcer la relance !

Rappelons que cette année dans notre champ professionnel, le groupe VINCI a préféré augmenter de 6 % les dividendes des actionnaires plutôt que le pouvoir d'achat des ses salariés, sans se poser la question du bien-fondé pour l'emploi et la relance.

L'augmentation du SMIC et des salaires ne s'oppose pas à l'emploi comme voudrait le faire croire le patronat. Bien au contraire, l'augmentation du pouvoir d'achat crée la demande et permet ainsi l'augmentation de la croissance et des fonds supplémentaires pour la protection sociale.

L'ennemi de l'emploi, ce ne sont pas les salaires, mais les profits et la finance. Ce n'est pas le coût du travail qu'il faut baisser mais le coût des dividendes qui ont considérablement augmenté ces dernières années. Cette augmentation du SMIC doit s'accompagner d'une renégociation des grilles de salaires minimales de nos professions afin qu'aucun coefficient ne soit en dessous du SMIC.

En conséquence la Fédération Nationale des Salariés de la Construction du Bois et de l'Ameublement CGT appelle les salariés à se mobiliser pour faire barrage à l'austérité, et gagner sur l'augmentation des salaires et de la croissance.

Elle les appelle à soutenir, par leur participation, les initiatives qui seront prises à la rentrée par la CGT. La FNSCBA appelle les salariés à se regrouper pour appuyer les délégués CGT dans les négociations salariales dans les Entreprises et dans les Conventions Collectives qui auront lieu dans les prochains mois. Elle prendra les initiatives nécessaires en ce sens.

FNSCBA

Fédération Nationale des Salariés de la Construction - Bois - Ameublement

Case 413 - 263, rue de Paris - 93514 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 48 18 81 60 - Fax : 01 48 59 10 37 - CCP 4115-22 M Paris

Boîte aux lettres (courriel) : construction@cgt.fr - Site internet : www.construction.cgt.fr